



L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité. Elle est transmise au représentant de l'Etat et publiée en mairie.

BUDGET PRINCIPAL

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population communale de Villeblevin

2021	2022	2023	2024	2025	2026
1871	1850	1831	1825	1851	1833

La population DGF de Villeblevin

2020	2021	2022	2023	2024	2025
1949	1924	1893	1874	1868	1894

L'analyse des ratios de Villeblevin

Les ratios obligatoires de niveau

1- Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population :

Ce ratio permet de connaître la charge en termes de dépenses réelles de fonctionnement que représente un habitant de la collectivité locale.

2021	2022	2023	2024	2025
665 €/hab	745 €/hab	735 €/hab	812€/hab	793€/hab

2- Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population :

Ce ratio estime les recettes de fonctionnement par habitant au sein de la collectivité locale.

2021	2022	2023	2024	2025
1004 €/hab	816 €/hab	843 €/hab	907€/hab	1003€/hab

À noter : un ratio RRF/population très supérieur en 2021 avec le solde reçu d'une succession dont la commune était bénéficiaire.

3- Produit des impositions directes / population :

Ce ratio révèle les recettes fiscales produites par un habitant au sein de la collectivité locale.

2021	2022	2023	2024	2025
465 €/hab	442 €/hab	471 €/hab	555€/hab	557€/hab

Ce ratio tient compte de la revalorisation des bases de fiscalité.

	Bases 2024	Taux % 2024	Produit réel 2024	Bases 2025	Taux 2025	Produit réel 2025	Bases 2026	Taux 2026	Produit attendu 2026
TFB	1812085	43,96	796 201	1859247	43,96	817129	1892000	43,96	831 723
TFNB	45 409	68,50	31 105	41302	68,50	28292	41900	68,50	28 702
TH	194 725	20,61	40 133	142451	20,61	29359	140900	20,61	29 039



Année 2025 :

Le taux TFB communal est de 22,12 %

Le taux TFB Départemental est de 21,84 % (reversé à la commune au titre de compensation de la TH)

Produits TFB net perçu : 966 923€ €

Application du coefficient correcteur : (1.183318)

Corrige la perte subie par la compensation de TH malgré le reversement de la TFPB départementale.

À ce titre, en 2025 la commune a reçu un versement de 149 794€.

Reversement atténué par le FNGIR* (-146 178 €)

*Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Année 2026 :

Application du coefficient correcteur : (1.183318)

Corrige la perte subie par la compensation de TH malgré le reversement de la TFPB départementale.

À ce titre, en 2026 la commune reçoit un versement de 152 470€.

Reversement atténué par le FNGIR* (-146 178 €)

*Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Pour 2026, les taux d'imposition resteront stables.

Taxe Habitation toujours en vigueur pour les résidences secondaires : 20.61%

- Taxe foncière bâti : 43,96% (commune 22,12% / département 21,84%)

- Taxe foncière non bâtie : 68,50%

A noter que la fiscalité professionnelle est perçue par a CCYN dans le cadre de le fiscalité professionnelle unique, puis reversé à la commune via les attributions de compensation.

4- Dépenses d'équipement brut / population :

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

2020	2021	2022	2023	2024	2025
376 €/hab	208 €/hab	228 €/hab	537 €/hab	528€/hab	185€/hab

5- Encours de la dette/population :

Ce ratio apprécie l'encours de la dette par habitant

2020	2021	2022	2023	2024	2025
309 €/hab	582 €/hab	579 €/hab	575 €/hab	534 €/hab	504€/hab

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

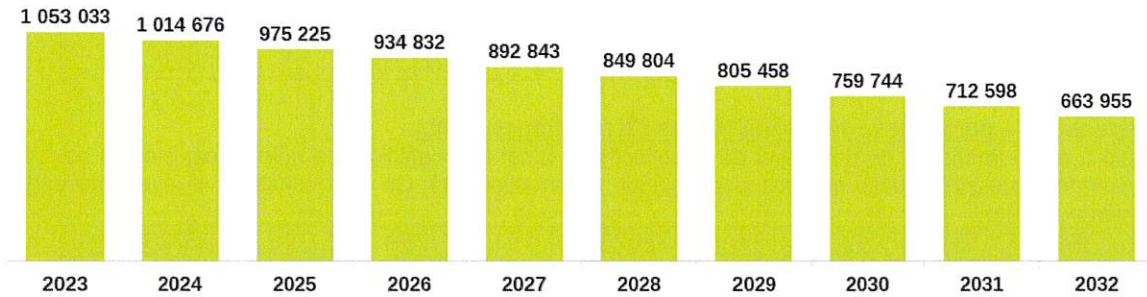
La structure de la dette est composée de 3 emprunts à taux fixe.

	Début	Fin	Montant	CRD	IRD	CRP
Voirie	2008	2043	422 000	293 919.86	153 267.70	10597.64
Restaurant scolaire	2008	2038	295 300	166 106.74	53 546.94	10432.40
Accueil de loisirs	2021	2046	550 000	432 816.27	33 727.69	20758.78
TOTAL				892 842.87	240 542.33	41 788.82

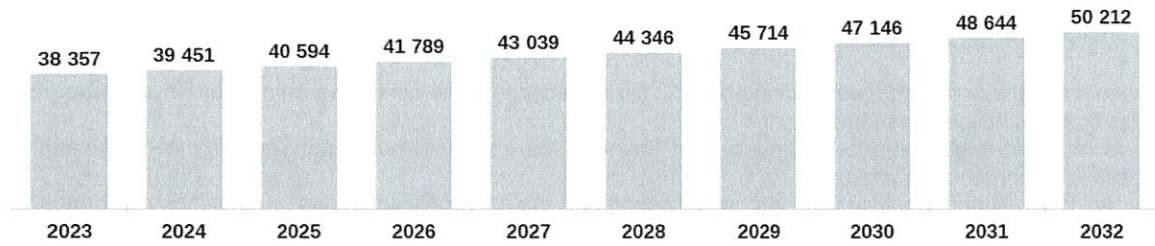
CRD : Capital restant dû au 31/12/2026 - IRD : Intérêts restants dus au 31/12/2026 - CRP : Capital Remboursé sur la Période

ETAT DE LA DETTE

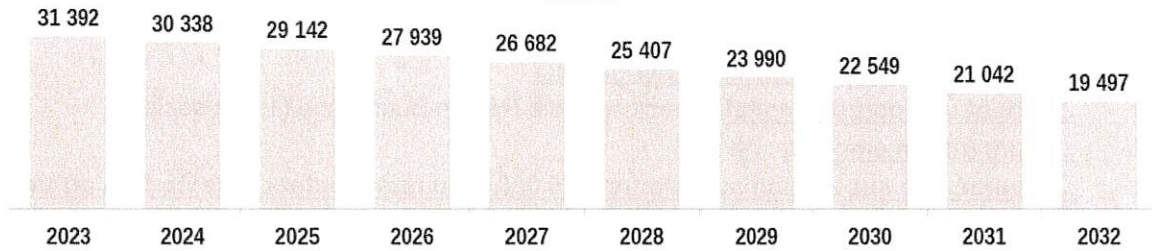
Capital restant dû



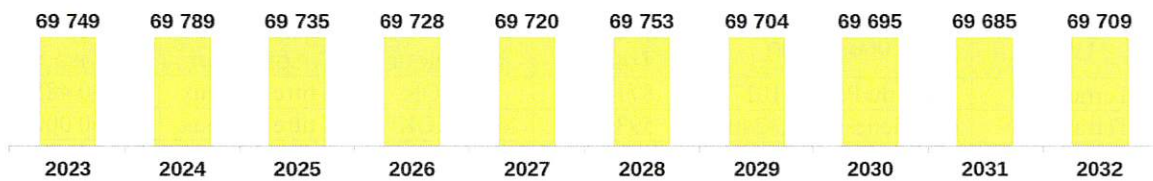
Amortissement



Intérêts



Annuité de la dette



6- DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2021	2022	2023	2024	2025
183 €/hab	182 €/hab	187 €/hab	187€/hab	190€/hab

Ce ratio permet de visualiser le niveau de la DGF par habitant et donc le niveau de financement de l'État à l'habitant.

Pour info : montant de la DGF en euros

2021	2022	2023	2024	2025
343 000 €	336 016 €	338 597 €	342 700€	352 307€

7- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité. On peut constater ici que cette part est maîtrisée et stable.

2021	2022	2023	2024	2025
43,8 %	43,3 %	45 %	42.8%	44.4%

8- (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital) / Recettes réelles de fonctionnement :

2021	2022	2023	2024	2025
67,88 %	69,69 %	112 %	91.9%	81.3%

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt.

Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Voir tableaux joints en annexe 1 : tableau des subventions aux associations pour l'année 2025

Liste des organismes pour lesquels la commune...

...détient une part de capital : Crédit Agricole Région Bourgogne (1 part sociale)

... a garanti un emprunt : Néant

... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme : Néant

Liste des délégataires de service public : Néant

Tableau des acquisitions et cessions immobilières en 2025**CESSIONS :**

Type	Localisation	Superficie Totale	Identité de l'acheteur	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction
Terrain NB	Rue du Port V-1017	871m2	JUDOR	A titre onéreux	30 485€
Terrain NB	Rue Genestrats C-2406	593m2	MOUKOKO	A titre onéreux	60 000€
Bâti	47 rue de Champfleury C2412 et C1382	640m2	DE SOUSA	A titre onéreux	125 000€

ACQUISITIONS : NEANT

Type	Localisation	Références cadastrales	Superficie Totale	Identité du cédant	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction

8/ Engagements pris dans le cadre du contrat de ville signé le 6 juillet 2015 : Néant

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**PRESENTATION GENERALE**

COMMUNE DE VILLEBLEVIN (M57) - COMMUNE DE VILLEBLEVIN - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 171 567,53	1 709 307,00	2 880 874,53
	Recettes réalisées (1)	B	1 032 958,64	1 880 076,42	2 913 035,06
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	959 787,49	2 630 767,97	3 590 555,46
	Dépenses réalisées (1)	E	406 503,19	1 846 671,86	2 253 175,05
	Restes à réaliser	F	68 351,97	0,00	68 351,97
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	626 455,45	33 404,56	659 860,01
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-182 720,04	927 475,97	744 755,93
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	443 735,41	960 880,53	1 404 615,94
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-68 351,97	0,00	-68 351,97
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	375 383,44	960 880,53	1 336 263,97

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES REELLES	Reçu 2025
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	141 120,26€
73	IMPÔTS ET TAXES	68 159,66€
731	IMPOSITION DIRECTE	1 025 305,00€
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	368 959,51€
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 432,41€
76	PRODUITS FINANCIERS	4,74€
775	PRODUITS DES CESSIONS EXCEPTIONNELS	215 485,00€
78	REPRISES SUR AMORTISS	- €
013	ATTÉNUATION DE CHARGES	30 816,18€
	RECETTES D'ORDRE	
77 et 042	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIÉES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	042 : 23 470,08€

Chapitre 70 = produits des services et du domaine

- Indemnité compensatrice mensuelle du groupe la Poste dans le cadre de l'organisation de l'agence postale communale.
- Restauration scolaire / classe verte
- Remboursement frais du budget annexe du service de l'eau
- Remboursement charges locaux ALSH et personnel mis à disposition à la CCYN

Chapitre 73 = impôts et taxes

- Maintien des taux de la fiscalité locale communale : TFBP et TFPNB (le taux de la Taxe Foncière sur le bâti comprend désormais le taux commune et le taux département), la Taxe d'Habitation a été supprimée sauf pour les résidences secondaires.
- Bases d'imposition 2025 de la TFB par rapport à 2024 en hausse de 2.60 %, alors que les bases de la TFPNB en baisse de 9%

- CVAE, IFER, CFE encaissés par la Communauté de communes Professionnelle Unique (FPU) et reversés à la commune en compensation sur les bases de l'année 2018.
Les compétences SDIS et BAN ayant été transférées à la Communauté de Communes, les attributions de compensations sont négatives et figurent en dépenses de fonctionnement au compte 7392211.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante :

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos terres communales, bâtiments communaux**.

Chapitre 013 = atténuations de charges

Ce chapitre enregistre :

- les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité (très fluctuants d'année en année)

Chapitre 77 - 775 = produits exceptionnels

Ce chapitre a enregistré la vente de deux terrains communaux (non bâtis) 90 485€ sur lesquels seront reversés 20% de TVA et un ensemble immobilier (bâti) pour 125 000€

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2025
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	510 204.90€
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	652 278.04€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116 143.86€
66	CHARGES FINANCIÈRES	29 141.83€
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	150.00€
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	160 822.18€
	DEPENSES ORDRE	
042	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIÉES AUX CÉSSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	377 931.05€
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-

Chapitre 011 = charges à caractère général

- Ce poste prévoit l'achat des repas pour le restaurant scolaire ; tous les achats de petites fournitures à destination de tous les services communaux; les vêtements de travail ; les livres bibliothèque ; les fournitures scolaires pour lesquelles la commune participe à hauteur de 40 € par enfant ; les assurances des bâtiments et véhicules (..)
- Prévision supérieure aux années précédentes pour les dépenses d'énergies (gaz, électricité, combustible, carburant) en raison de la hausse important du coût de celles-ci.
- Frais d'actes et de contentieux, honoraires pour une procédure de mise en péril d'une maison d'habitation.
- Prévisions importantes pour l'entretien des bâtiments communaux (dont vérification et remplacement extincteurs, horloge église), l'entretien des voies et réseaux.

Chapitre 012 = charges de personnel

- Prévision des avancements de grades et d'échelon des agents, prévision de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique.



Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux élus (indemnités, frais de mission, formations 2% obligatoires)
- les dépenses relatives aux subventions aux associations
- les dépenses pour la subvention à verser au CCAS et Caisse des écoles
- les dépenses prévisionnelles pour des admissions en non-valeur
- la compétence SDIS ayant été transférée à la Communauté de Communes, la dépense relative ne figure plus sur ce poste depuis le budget 2021 cependant ce transfert de compétence cela est répercuté sur les attributions de compensation.
- contributions aux organismes de regroupement notamment le SIVOM (remboursement emprunt du gymnase ; utilisation du gymnase ; transports ; travaux etc..)

Chapitre 66 = Charges financières

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**. Il est en hausse depuis 2021 en raison de l'emprunt réalisé pour l'achat du bâtiment de la colonie des Tilleuls.

Chapitre 042 = Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre a enregistré les dotations aux amortissements ainsi que les valeurs comptables des immobilisations cédées.

LES DEPENSES INVESTISSEMENT

Dépenses réelles		
16	Emprunts et dettes assimilées	40 593.65
20	Immobilisation incorporelles	40 724.08
204	Subventions d'équipement versées	57 350.03
21	Immobilisations corporelles	103 109.83
23	Immobilisations en cours	141 255.52
	Total dépenses réelles	383 033.11€
Dépenses d'ordre		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 470.08

LES RECETTES INVESTISSEMENT

Recettes réelles		
10	Dotations, fonds divers et réserves	324 109.06
13	Subventions d'investissement	234 627.30
45	Opérations pour compte tiers	46 044.00
	Total recettes réelles	604 780.36
Recettes d'ordre		
024	Produits des cessions	-83 404.17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	377 931.05



Restes à réaliser

Dépenses : 68 351.97€

Recettes : 0 €

EMPRUNTS : Néant

Chapitre 45 : La commune a engagé des frais liés à un immeuble menaçant péril (mise en sécurité, démolition), et a obtenu le remboursement de ceux-ci au terme d'une procédure contentieuse contre le propriétaire : 46 044€

Chapitre 10 / article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisés : 205 800.53€



LE BUDGET PRIMITIF 2026

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		
002	excédent reporté	960 880,53 €
70	produits services	91 530,00 €
73	impôts et taxes	50 000,00 €
74	dotations participation	369 502,00 €
75	autres produits	17 700,00 €
731	Imposition directe	1 025 305,00 €
77	produits except	246,00 €
78	reprise sur amortissements et provisions	
79	transfert de charges	
13	atténuation de charges	9 130,00 €
42	quota subv transférées c/777	64 577,00 €

TOTAL REC FONCT :

2 588 870,53 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
002	déficit reporté	
011	charges générales	934 300,00 €
012	charges de personnel	778 900,00 €
014	Atténuation produits	171 178,00 €
65	autres charges de gestion courante	239 492,80 €
66	charges financières	32 000,00 €
67	charges exceptionnelles	5 000,00 €
68	dotations aux provisions	1 000,00 €
23	virement à la section invest	203 363,73 €
042	dotations amortissement c/6811	223 636,00 €
TOTAL DEP FONCT :		2 588 870,53 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
001	excédent reporté	443 735,41 €
1068	affectation résultat	
021	virement de la section de fonct	203 363,73 €
10	Dotations fonds divers	46 700,00 €
13	subventions	
16	emprunts et cautions	425 000,00 €
024	cession immo	
45	Op pour compte tiers	
040	amort immmos c/28 détaillé	223 636,00 €
TOTAL REC INVEST		1 342 435,14 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	déficit reporté	
16	emprunt remb en capital	42 000,00 €
16		
20	immo incorporelles 2031	102 000,00 €
21	immobilisations	835 850,00 €
23	travaux en cours	273 761,17 €
204	Subventions equip versées	24 246,97 €
040	subventions transférées c/1391	34 577,00 €
040	Opération financière	30 000 €
TOTAL DEP INVEST		1 342 435,14

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

- Etudes : Stationnement ville / Réaménagement place mairie et Champfleury
- Espace Mariage Milhem : Rénovation local ados / changement porte local associations / Réfection terrain de basket / Equipement (bancs...) / Toiture chapelle
- Parc des familles : Aménagement terrain / agrès / mobilier
- Défense incendie rue de Flagy
- Voirie : Rue Gay Paquet / Haut Grande rue
- Achat de la maison de retraite (avec emprunt)
- Nouvelle bibliothèque
- Ecoles : Aération / réseau extranet

ANNEXES :**Subventions aux associations 2025 BP principal**

Associations	Décision
Union festive Villeblevinoise	150 €
OCCE Ecole Primaire	600 €
OCCE Ecole Maternelle	300 €
Tennis-Club	550 €
Amitiés et Loisirs	800 €
Bonsaï club	300 €
Comité de jumelage	150 €
Anciens Combattants Franco-Américains	150 €
Chaudron Arc en Ciel	150 €
Bien vivre à Villeblevin	250 €
Association YXIE	300 €
Amicale des sapeurs-pompiers de VLG	300 €
Foyer Socio-Educatif (collège Claude Debussy-VLG)	179 €
ECAL	561,3
FNACA VLG	150 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	200 €
Association Vivre solidaire (VLG)	500 €
Lycée Sainte Colombe	200 €
MFR SEMUR EN AUXOIS	50 €
Sous TOTAL	5 840,30 €
CCAS (0,80€/hab)	1 480,80 €
Caisse des Ecoles (0,80€/hab)	1 480,80 €
TOTAL général	8 801,90 €

Mise à disposition de locaux aux associations 2025

LISTE DES MISES A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISMES				
ANNEE 2025				
Liste des organisme	Salle	Adresse du Local	Périodes d'occupation	Loyer
Chaudron arc en ciel	foyer communal	Espace Heidenburg	Le jeudi soir +1 fois dans l'année	A titre gratuit
Union festive Villeblevinoise	foyer communal	Espace Heidenburg	3 fois dans l'année	Payant
Bonsaï club	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	tous les 1ers samedis du mois + 1 jeudi tous les mois	A titre gratuit
Bien Vivre à Villeblevin	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Bien Vivre à Villeblevin (Couture)	Colonie	Grande rue	Tous les mercredis	A titre gratuit
Centre de loisirs (CCYN) / Accueil ados	salle de la montagne	rue de la Montagne	tous les mercredis	A titre gratuit
Halte garderie itinérante (CCYN)	foyer communal	Espace Heidenburg	tous les lundis après midi	A titre gratuit
Club amitiés Loisirs	foyer communal	Espace Heidenburg	5 fois dans l'année	A titre gratuit
	Colonie	Grande rue	Tous les jeudis	A titre gratuit
Tennis Club	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	1 fois (réunion)	A titre gratuit
Comité Jumelage	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit

BUDGET EAU POTABLE**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

SERVICE DES EAUX VILLEBLEVIN - SERVICE DES EAUX VILLEBLEVIN -- 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	63 145,00	231 950,00	295 095,00
	Recettes réalisées (1)	B	63 142,05	233 731,75	296 873,80
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	132 270,93	311 763,50	444 034,43
	Dépenses réalisées (1)	E	47 162,82	193 094,88	240 257,70
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	15 979,23	40 636,87	56 616,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	69 125,93	79 813,50	148 939,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	85 105,16	120 450,37	205 555,53
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	85 105,16	120 450,37	205 555,53

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre